



## LETTRE DE MISSION BENEVOLE CLUB : PARENT REFERENT

L'association Gratentour Basket 31 propose au parent référent bénévole d'assumer les missions suivantes pendant toute la durée de son engagement au club :

- Référent administratif de l'équipe pour laquelle il s'est engagé.
  - Réception des dossiers d'inscription de son équipe.
  - Participer aux réunions de bureau de l'association
  - Relais de communication interne pour l'équipe : coach/bureau/parents, responsable site internet clubs
- Assistance au coach : relais d'informations pour l'organisation des matchs, suivi des équipements : maillots, chasubles, pharmacie, gourdes, accompagnement de l'équipe aux manifestations sportives selon le calendrier de l'équipe engagée en championnat de basket-ball dont il a la charge, organisation des gouters après match.
- Organisation de manifestations interne à l'équipe qu'il suit.
- Participation aux manifestations sportives et extra sportives organisées par l'association.

Les frais de déplacement qu'il engagera pour le bénéfice de l'association afin d'assurer ses missions ne seront pas remboursés. En contre partie, si le parent référent bénévole le désire, ces dépenses pourront être assimilées à des dons, et ouvrir droit à réduction d'impôt si elles sont déclarées chaque année à l'administration fiscale à l'occasion des campagnes fiscales.

Dans ce cas le membre ayant supporté des dépenses non remboursées devra fournir à l'association :

- Une déclaration expresse annuelle (année civile) de renonciation au remboursement.
- Un état détaillé de frais engagés : les dates et les trajets effectués (avec indication du nombre de kilomètres parcourus).
- La photocopie de la carte grise de son véhicule dans le cas de frais kilométriques.
- Les documents justifiant les frais engagés (facture avec mention des paiements et des payeurs, titres de transport, tickets de péage, tickets de parking, etc.).

En contre partie l'association lui délivrera un reçu reprenant le même montant, conforme à un modèle fixé réglementairement. Le montant du reçu figurera dans la comptabilité de l'association parmi les dons de particuliers.

Pascale BOUSQUET

Présidente G.B 31

**Siège social : Mairie de Gratentour - 3-5 rue Cayssials - 31150 GRATENTOUR**

**Salle des sports du Sequestre : 60 rue de Maurys 31150 GRATENTOUR**

**Téléphones : 09.52.25.99.08. – 06 87 82 09 09**

**Siret : 442 890 208 00014 – Code APE : 926C**

**N° Agrément jeunesse et sport : 31 AS 1184 - Déclaration Préfecture Haute-Garonne : 3/33167N°**

**Courriel : [gratentour.basket@free.fr](mailto:gratentour.basket@free.fr) .Site Internet : <http://www.gratentourbasket31.com>**